

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00366

Numéro SIREN : 421 907 981

Nom ou dénomination : M C E

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2018 sous le numéro de dépôt 629

S A S MCE
Société anonyme simplifiée
Au capital de 150 000 euros
Siège Social
3, rue de la fosse aux lieux
91700 - SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
RCS EVRY B 421 907 981

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 23 JAN. 2018 Numéro : 629

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2017**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 30 juin 2017 soumise à l'assemblée

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice de 293 598.52 euros décide de l'affecter comme suit :

COMPTE REPORT A NOUVEAU

293 598.52 €

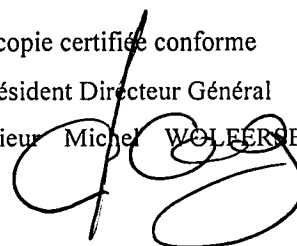
Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Le Conseil d'administration

Pour copie certifiée conforme

Le Président Directeur Général

Monsieur Michel WOLFFERSBERGER



S A S MCE
Société anonyme
Au capital de 150 000 euros
Siège Social
3, rue de la fosse aux lieux
91700 - SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
RCS EVRY B 421 907 981

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2017**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017**

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice de 293 958.52 euros décide de l'affecter comme suit :

COMPTE REPORT A NOUVEAU 293 598.52

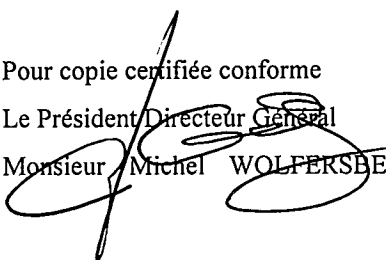
Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Pour copie certifiée conforme

Le Président/Directeur Général

Monsieur Michel WOLFERSBERGER



①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : M C E Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 3, rue de la fosse aux lieux 91700 Sainte Geneviève des Bois Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 821	AG	9 821
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 316	AS	10 538
	Autres immobilisations corporelles	AT	53 259	AU	53 259
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1 007 402	CV	1 007 402
	Créances rattachées à des participations	BB	1 255 071	BC	1 255 071
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	48 000	BI	48 000
TOTAL (II)		BJ	2 389 869	BK	73 618
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	162 028	BU	162 028
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	572 595	BY	572 595
	Autres créances (3)	BZ	34 724	CA	34 724
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	50 384	CE	50 384
DIVERS	Disponibilités	CF	347 910	CG	347 910
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	
TOTAL (III)		CJ	1 167 641	CK	1 167 641
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 557 511	IA	73 618

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
AU ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise		M C E	Néant ☐	*
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	497 647	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 346 521	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	293 599	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	2 302 766
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	22 156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	328 099	
	Dettes fiscales et sociales	DY	102 260	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	728 612	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	1 181 126	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 483 892	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 178 626		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : M C E		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 433 905	FB	2 433 905	
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		
		FG	81 407	FH	81 407	
		FJ	2 515 312	FK	2 515 312	
	Chiffres d'affaires nets*					
	Production stockée*					
	Production immobilisée*					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					
	Autres produits (1) (11)					
Total des produits d'exploitation (2) (I)					2 515 312	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				1 645 709	
	Variation de stock (marchandises)*				(7 339)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				341 738	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				15 223	
	Salaires et traitements*				87 114	
	Charges sociales (10)				29 715	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	5 005
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)				GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					2 117 164
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					398 147	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				2 354	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				25 451	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers (V)				27 805	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					
	Intérêts et charges assimilées (6)					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des charges financières (VI)					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					27 805	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					425 953	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise M C E										Néant ☐	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	1 844
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 844
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	1 844
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	134 198
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 544 961
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 251 362
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	293 599
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier								HP	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1K	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC	
	(9)	Dont transferts de charges								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A1	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A4	
		obligatoires								A6	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		
Régul Cotisation Organic									1 844		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : M C E										Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	9 821	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	16 316	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	7 241	KW		KX				
		Matériel de transport *				KY	13 869	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	32 148	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	69 575	LO		LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	1 107 473	8V		8W	1 155 000		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	6 000	1U		1V	42 000				
TOTAL IV					LQ	1 113 473	LR		LS	1 197 000				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	1 192 869	ØH		ØJ	1 197 000		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	9 821	IX				
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agents et am. de constructions		IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	16 316	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN	7 241	MO				
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	13 869	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	32 148	MU				
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
TOTAL III			IY		NG		NH	69 575	NI					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	2 262 473	ØZ				
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	48 000	2G				
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	2 310 473	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK		ØL	2 389 869	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2017

Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: M C E

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise M C E										Néant ☐ *		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	9 821	PF		PG		PH	9 821		
Terrains			PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	6 205	QA	4 333	QB		QC	10 538		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	7 241	QE		QF		QG	7 241		
	Matériel de transport		QH	13 869	QI		QJ		QK	13 869		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	31 476	QM	672	QN		QO	32 148		
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	58 792	QV	5 005	QW		QX	63 797		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	68 613	ØP	5 005	ØQ		ØR	73 618		
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immob. amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW			NY				NZ			
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise M C E		Néant ☐ *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.

[illegible]

33

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise M C E

[illegible]

Désignation de l'entreprise M C E

[illegible]

[illegible]

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : M C E										Néant ☐				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	1 255 071		UM			UN	1 255 071		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT	48 000		UV			UW	48 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA									
	Autres créances clients				UX	572 595		572 595						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))				ZI									
	Personnel et comptes rattachés				UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	34 724		34 724						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP									
	Groupe et associés (2)				VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR									
	Charges constatées d'avance				VS									
	TOTAUX				VT	1 910 391		VU	607 319		VV	1 303 071		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y										
Autres emprunts obligataires (1)				7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG										
	à plus d'1 an à l'origine			VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	2 500				2 500					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	328 099		328 099							
Personnel et comptes rattachés				8C	36 773		36 773							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	22 099		22 099							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	30 009		30 009							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	11 189		11 189							
	Obligations cautionnées			VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	2 190		2 190							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J										
Groupe et associés (2)				VI	19 656		19 656							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	728 612		728 612							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ										
Produits constatés d'avance				8L										
TOTAUX				VY	1 181 126		VZ	1 178 626		2 500				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : M C E		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30062017		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	134 198
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8	
		- imposées aux taux de 0 %				ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I	427 797	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19 %						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales*		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.									
Majoration d'amortissement*									
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises au bénéfice 44 sections)		K9	Entreprises nouvelles 44 sections		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 section A)		
	Fille de compétence à l'IS (art. 44 quinquies)		L6	Société en redressement judiciaire (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		
	ZFU-TE (art. 44 octies et noies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		
							Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		
							PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	423 560				
		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	423 560		XO		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise M C E

[illegible]

N° 2058-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise M C E		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	8 082	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise M C E										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 125 568	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	220 953		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	1 346 521		Report à nouveau	ZG	1 346 521				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	1 346 521			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)						YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT	155 147			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)						XQ	96 000			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	17 275			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)						ST	73 316			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	341 738			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	2 168			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)						9Z	13 055			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	15 223			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	503 062			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	393 806			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2016)*						ØB	82 615			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS				
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)						YP	4			
	— Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP						— Filiales et participations: (Liste au 2059-4 prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) si oui cocher 1 sinon 0 ZR				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : M C E

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Plus-values plus ou moins-values de court terme (19% imposable)					
		Plus-values plus ou moins-values de long terme (15% ou 16% imposable)					
		Plus-values plus ou moins-values de long terme (0% imposable)					
		Plus-values plus ou moins-values de long terme (19% imposable)					
			(10)	(10)	(Ventilation par ligne)		(11)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-A-SD

[illegible]

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : M C E

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

N° 2059-D-SD2017

Désignation de l'entreprise : M C E					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-I-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : M C E						Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :							
Exercice ouvert le : 01072016		et clos le : 30062017		Durée en nombre de mois		1 2	
I - Production de l'entreprise							
Ventes de marchandises				OA	2 433 905		
Production vendue - Biens				OB			
Production vendue - Services				OC	81 407		
Production stockée				OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF			
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				OH			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
TOTAL 1				OM	2 515 312		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)							
Achats de marchandises (droits de douane compris)				ON	1 645 709		
Variation de stocks (marchandises)				OO	(7 339)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)				OP			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances				OR	245 738		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				OW			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale				OY			
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.				OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
TOTAL 2				OJ	1 884 107		
III - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	631 205
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).				SA	631 205		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD.							
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				GX	2 515 312		
Période de référence		GY	du	01072016	GZ	au	30062017
Date de cessation				HR			
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.							

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 13 00 6 2 0 1 7

N° SIRET 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE M C E

ADRESSE (voie) 3, rue de la fosse aux lieux

CODE POSTAL 91700

VILLE Sainte Geneviève des Bois

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 8

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique WOLFERSBERGER Prénom(s) MICHEL

Nom marital % de détention 98,6 Nb de parts ou actions 2465

Naissance : Date 21081953 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 76 Voie RUE E MONTLHERY

Code Postal 91700 Commune STE GENEVIEVE DES BOIS Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique PRUDHOMME Prénom(s) PATRICIA

Nom marital WOLFERSBERGER % de détention 0,2 Nb de parts ou actions 5

Naissance : Date 08121953 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 76 Voie RUE DE MONTLHERY

Code Postal 91700 Commune STE GENEVIEVE DES BOIS Pays FR

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise M C E

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :										
Titre (2)		M	Nom patronymique		PRUDHOMME	Prénom(s)		PIERRE		
Nom marital					% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		16121931	N° Département			Commune				
Adresse : N°		112	Voie		PETITE LEVEE					
Code Postal		45430	Commune		BOU		Pays		FR	
Titre (2)		MLE	Nom patronymique		HURTEAUX	Prénom(s)		ELIANE		
Nom marital					% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		26051942	N° Département			Commune				
Adresse : N°		15	Voie		RUE BITCHE					
Code Postal		92400	Commune		COURBEVOIE		Pays		FR	
Titre (2)		MLE	Nom patronymique		RAPP	Prénom(s)		CHANTAL		
Nom marital					% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		28031947	N° Département			Commune				
Adresse : N°		15	Voie		RUE BITCHE					
Code Postal		92400	Commune		COURBEVOIE		Pays		FR	
Titre (2)		M	Nom patronymique		REUSSARD	Prénom(s)		MICHAEL		
Nom marital					% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		17061978	N° Département			Commune				
Adresse : N°		32	B	Voie		CHEMIN DE LA FERTE ALAIS				
Code Postal		91790	Commune		BOISSY SOUS ST YON		Pays		FR	
Titre (2)		MME	Nom patronymique		WOLFERSBERGER	Prénom(s)		VANESSA		
Nom marital		REUSSARD			% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		04011978	N° Département			Commune				
Adresse : N°		32	B	Voie		CHEMIN DE LA FERTE ALAIS				
Code Postal		91790	Commune		BOISSY SOUS ST YON		Pays		FR	
Titre (2)		M	Nom patronymique		FAYTRE	Prénom(s)		JEAN LUC		
Nom marital					% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		27071952	N° Département			Commune				
Adresse : N°		1	Voie		QUAI GAMBETTA					
Code Postal		91260	Commune		JUVISY SUR ORGE		Pays		FR	
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date			N° Département			Commune				
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune				Pays			

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 7

N° SIRET 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE M C E

ADRESSE (voie) 3, rue de la fosse aux lieux

CODE POSTAL 91700

VILLE Sainte Geneviève des Bois

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SRL	Dénomination	TMS PLUS	N° SIREN (si société établie en France)	3 9 0 3 2 8 9 5 3	% de détention	40
Adresse :	N° 3	Voie	RUE DE LA FOSSE AUX LEUX	Code Postal	91700	Commune	STE GENEVIEVE DES BOIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	MELMARMA	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 3 3 2 6 8 4 0	% de détention	10
Adresse :	N° 3	Voie	RUE DE LA FOSSE AUX LEUX	Code Postal	91700	Commune	STE GENEVIEVE DES BOIS
				Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

M.C.E.

Société par actions simplifiée au Capital de 150 000 Euros
Siège Social : 3 Rue de la Fosse aux Leux
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

**Rapports
du
Commissaire aux Comptes**

M.C.E. S.A.S.

Société par actions simplifiée au Capital de 150.000 Euros
3 rue de la Fosse aux Leux
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

Rapport sur les comptes annuels

du Commissaire aux Comptes
à l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés
appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice clos le 30.06.2017

Rapport

sur les comptes annuels de l'exercice clos le **30.06.2017**

Mesdames,
Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été renouvelée lors de votre assemblée générale ordinaire du 30.06.2014, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 30.06.2017, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société **M.C.E. S.A.S.** , tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

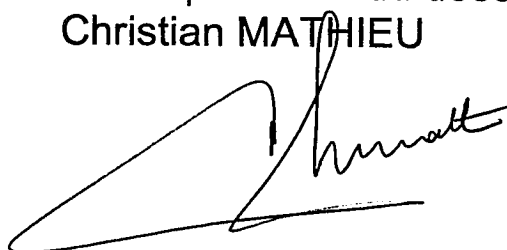
II - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Ris-Orangis,
Le 28 Novembre 2017

Mathieu et Associés
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Associé responsable du dossier
Christian MATHIEU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Mathieu', is written over the printed name 'Christian MATHIEU'.

①

BILAN - ACTIF

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : M C E		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 3, rue de la fosse aux lieux 91700 Sainte Geneviève des Bois		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 821
	Fonds commercial (1)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 316
	Autres immobilisations corporelles	AT	53 259
	Immobilisations en cours	AV	
	Avances et acomptes	AX	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	1 007 402
	Créances rattachées à des participations	BB	1 255 071
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières *	BH	48 000
TOTAL (II)		BJ	2 389 869
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	162 028
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	572 595
	Autres créances (3)	BZ	34 724
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	50 384
	Disponibilités	CF	347 910
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	
	TOTAL (III)	CJ	1 167 641
	Frais d'émission d'emprunt à étau	CW	
	Primes de remboursement des obligations	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 557 511
		IA	73 618
			3 483 892
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
		(3) Part à plus d'un an :	CR
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise		M C E	Néant ☐ *	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	497 647	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 346 521	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	293 599	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	2 302 766
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	22 156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	328 099	
	Dettes fiscales et sociales	DY	102 260	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	728 612	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 181 126	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 483 892	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 178 626		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : M C E		Exercice N		Néant ☐ *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 433 905	FB	FC	2 433 905	
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE	FF		
		FG	81 407	FH	FI	81 407	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 515 312	FK	FL	2 515 312	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 515 312
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 645 709	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(7 339)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	341 738	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	15 223	
	Salaires et traitements*				FY	87 114	
	Charges sociales (10)				FZ	29 715	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	5 005
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 117 164
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	398 147	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2 354	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	25 451	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	27 805	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	27 805	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	425 953	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise M C E		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 844
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 844
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 844
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	134 198
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 544 961
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 251 362
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	293 599
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 844
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Régul Cotisation Organic			1 844

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

M.C.E. S.A.S.

Société par actions simplifiée au Capital de 150.000 Euros
3 Rue de la Fosse aux Leux
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

Rapport Spécial

du Commissaire aux Comptes
à l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés
appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice clos le 30.06.2017

Mesdames, Messieurs,

Aux termes des dispositions de l'article 225-38 du Code de Commerce, toute convention intervenant entre une Société et l'un de ses Administrateurs ou Directeurs généraux doit être soumise à autorisation préalable .

Il en est de même des conventions auxquelles un Administrateur ou Directeur général est indirectement intéressé où dans lesquelles il traite avec la Société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable les conventions intervenant entre une Société et une Entreprise, si l'un des Administrateurs ou Directeurs généraux de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, Gérant, Administrateur, Directeur général ou Membre du Directoire ou du Conseil de surveillance de l'Entreprise.

Le Président donne avis au Commissaire aux Comptes de toutes les conventions autorisées et soumet celles-ci à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Lorsque l'exécution de conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs a été poursuivie au cours du dernier exercice, les Commissaires aux Comptes en sont également informés.

Dans le cadre de ces dispositions, les conventions suivantes ont fait l'objet d'une notification de votre Président.

1) Conventions conclues au cours de l'exercice 2016-2017 :

Néant

2) Conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

Avec Monsieur Michel WOLFERBERGER votre Président

La société MCE a remboursé à Monsieur WOLFERBERGER 6 828,79 euros de frais kilométriques.

Avec la SCI MELMARMA, votre filiale, dont M.WOLFERBERGER est associé-gérant :

- Avances consenties par MCE à sa filiale :

Le montant de ces avances, atteignait 2 140 071,30 € au 30 juin 2017. Ces avances n'ont donné lieu à aucune facturation d'intérêt au titre de l'exercice.

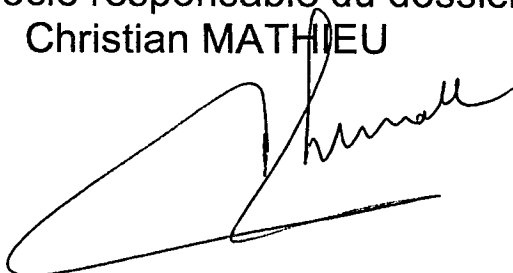
- Loyers facturés par la SCI MELMARMA à votre société : 96 000 € pour l'ensemble de l'exercice, auxquels s'ajoute la refacturation de la taxe foncière.

.Avec la société TMS PLUS :

MCE a facturé à sa filiale, TMS PLUS, des prestations administratives et informatiques pour un montant H.T. de 51 079,90 €. Dans le même temps, TMS PLUS a facturé à MCE des frais de sous traitance de stockage pour 146 442,60 € HT.

Fait à Ris-Orangis,
Le 28 Novembre 2017

Mathieu et Associés
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Associé responsable du dossier
Christian MATHIEU



Je soussigné, certifie exact et conforme aux comptes le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société :

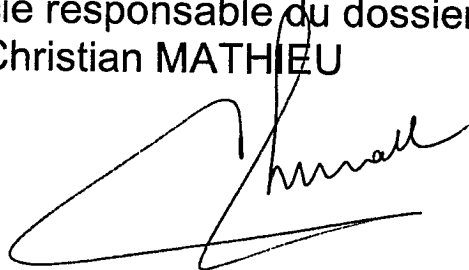
M.C.E. S.A.S.

s'élevant au titre de l'**exercice 2016-2017**
au total de € 87 114

(quatre-vingt sept mille cent quatorze euros).

Fait à RIS ORANGIS
Le 28 Novembre 2017

Mathieu et Associés
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Associé responsable du dossier
Christian MATHIEU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mathieu', is written over the printed name 'Christian MATHIEU'.